

Voreppe le 12-10-2023

Compte rendu du conseil d'école de l'école municipale de musique de Voreppe

Du lundi 10 octobre 2023 à 19h00 l'école de musique

Sont présents :

Anne GÉRIN, 1^{ere} adjointe chargée de la culture et de l'animation.
Lucas FERRUCCI, directeur du Pôle Animation Vie Locale
Sophie LANDRY, directrice de l'école de musique
Virginie MLYNARCZYK, déléguée des parents d'élèves
Émilie DUBARD, déléguée des élèves.
Fabien MILLE, délégué des professeurs titulaires
Jean-Luc REY, secrétaire de l'école de musique.

Est excusé :

Sébastien JOULIE, délégué des professeurs non-titulaires

OUVERTURE DE SÉANCE

Sophie LANDRY ouvre le conseil d'école à 19h00

CHIFFRES DE LA RENTREE 2023-2024

Sophie LANDRY fait le point sur les chiffres des inscriptions et réinscriptions :

l'effectif total est de 267 élèves cette année, soit 222 réinscriptions et 45 nouvelles inscriptions.

Il y a 66 élèves non réinscrits sur les 287 élèves de 2022-2023 soit 23 % de non réinscrits

Les non-réinscrits se répartissent comme suit :

- 3 % de 0 à 6 ans. (ce sont les élèves d'éveil musical).
- 45 % de 7 à 12 ans. (Principalement des élèves de 1^{ere} année d'instrument)
- 26 % de 13 à 15 ans (des élèves de 3^{eme} et 4^{ème} année)
- 14 % de 16 à 25 ans
- 12 % d'adultes

ANALYSE DES CAUSES DE NON-REINSCRIPTION :

Pour les 7 à 12 ans, il y a beaucoup d'abandons justifiés par le fait que les élèves trouvent l'apprentissage trop fastidieux : Cours de solfège à suivre en plus du cours d'instrument, obligation de répéter l'instrument à la maison, etc.)

Sophie LANDRY envisage à l'avenir une réunion avec les parents des 1ère année et des éveils 2eme année pour leur demander d'épauler leurs enfants, les motiver et leur rappeler l'importance du travail à la maison pour pouvoir progresser.

Lucas FERRUCCI ajoute qu'il y a aussi le fait que les parents inscrivent souvent leurs enfants à beaucoup d'activités à la fois, il y a une attitude de consommation. Cela devient très difficile pour les enfants de suivre toutes ces activités dans la durée.

Pour les 13 à 15 ans : Ce sont principalement des élèves de 3eme/4eme année ; On constate un effet de lassitude, dû au fait que la courbe de progression se tasse. Il y a aussi un effet de peur devant l'idée de passer les examens de fin de cycle. A cela s'ajoute aussi le fait que c'est l'âge de l'entrée dans l'adolescence.

Pour les 16 à 25 ans : On remarque beaucoup d'abandons justifiés pour cause d'études supérieures ou de passage d'examens scolaires.

Pour les élèves adultes : Abandons pour causes de déménagements, obligations professionnelles ou lassitude.

Emilie DUBARD demande s'il y a des cours pour les enfants entre 0 et 3 ans.

Sophie LANDRY explique que l'école de musique ne les prend pas : Pour cet âge, c'est un enseignement vraiment spécifique, et il faut posséder un diplôme particulier.

ANALYSE DES NOUVELLES INSCRIPTIONS :

Il y a donc 45 nouvelles inscriptions qui se répartissent comme suit :

- 11 en éveil
- 20 en cours de formation musicale + cours d'instrument
- 7 en cours de formation musicale + cours d'instrument+ pratique collective
- 2 en formation musicale + pratique collective
- 4 en pratique collective seule
- 1 en instrument seul
-

Répartition par tranche d'âge :

- 16 dans la tranche 0-6 ans.
- 15 dans les 7-12 ans.
- 3 dans les 13-15 ans.
- 0 dans les 16-25 ans
- 11 dans la tranche adulte.

Sur le plan géographique, il y a 38 Voreppins, 6 habitants du Pays Voironnais, et un élève hors Voironnais (Grenoblois).

Sophie LANDRY indique que le tarif spécifique pour les habitants de la CAPV peut beaucoup jouer sur le fait que beaucoup de parents des communes limitrophes (Coublevie, La Buisse, Saint-Jean de Moirans....) inscrivent leurs enfants à Voreppe pour les cours de musique.

Fabien MILLE intervient pour dire que c'est bien que des adultes confirmés s'inscrivent pour étoffer les formations de pratiques collectives (Big-Band et orchestres). Il ajoute également que le bon niveau des enseignants joue dans le fait d'attirer des élèves de communes extérieures.

Sophie LANDRY intervient pour dire qu'à son avis le tarif « Pratique collectif seule » est trop élevé justement pour les extérieurs à la CAPV, et peut dissuader des adultes instrumentistes de venir s'inscrire aux orchestres de l'école de musique de Voreppe.

Plusieurs participants rebondissent sur la question des tarifs, et trouvent ces derniers beaucoup trop compliqués à calculer. Il faudrait peut-être réfléchir à proposer à terme un système par tranche à la place, beaucoup plus facile à comprendre.

MANIFESTATIONS PROGRAMMÉES

Les horaires restent encore à préciser pour les cérémonies du 19 mars (Fin de la guerre d'Algérie) et du 18 juin (Appel du Général de Gaulle).

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Le 02 décembre, marché de Noël, il y aura l'ensemble de cuivre. La chorale d'enfants, prévue au départ, ne pourra malheureusement pas participer en raison de la préparation du concert de Noël, qui demande beaucoup de travail.

Sophie LANDRY en profite pour parler du partenariat avec l'Espace Rosa Parks : Fanny Martinet, professeure de clarinette, y fera plusieurs interventions.

Fête de la musique : du 19 au 22 juin. Il y a l'idée de faire un « Prélude à la fête » plus un concert les soirs des 20,21 et 22 juin. (Programme à préciser).

PROJET « DES CORDES AUX BOIS »

L'école est encore en attente de devis + et est à la recherche de financeurs : Il faut savoir qui paie, et quoi.

Sophie LANDRY ajoute que pour ce projet, l'école de musique souhaite travailler avec la MJC dans l'optique d'intégrer de la danse à certains morceaux musicaux.

Fabien MILLE prend ensuite la parole pour présenter le projet en détail. Il précise que pour les instrumentistes, l'idée est de pouvoir intégrer des débutants (2eme / 3eme année de pratique).

Le répertoire, d'une durée d'une heure portera sur 4 axes :

- 1) Musiques actuelles
- 2) Musiques de films
- 3) Musique pop-rock
- 4) Répertoire des années 60 et Disco.

Et donc, sur certains morceaux, il y aura aussi un accompagnement de dances.

Anne GÉRIN intervient pour indiquer que l'école de musique peut prendre contact avec la responsable culturelle du Département, Pascale CHAUMET, en charge du secteur « Pays Voironnais » qui l'aidera pour la mise en place du projet.

Virginie MLYNARCZYK demande qui fait les arrangements.

Fabien MILLE explique aux participants les méthodes de travail organisées pour arranger les morceaux, et faire répéter les musiciens.

Sophie LANDRY parle des auditions : Cette année la salle Pugnot ne sera plus disponible les mercredis soir, il faudra trouver d'autres salles.

POINT SUR LES RÉALISATIONS

Boite aux lettres destinée au conseil d'école

Sophie LANDRY présente la petite boîte aux lettres qui a été achetée. Il faut maintenant que les Services Techniques l'installent.

Informatique : Le Service Informatique a reçu les switches destinés à l'armoire informatique située au secrétariat. Ils vont maintenant les mettre en place.

Trombinoscope du conseil d'école: Seul Fabien MILLE a envoyé sa photo. Sophie LANDRY relance les autres.

Virginie MLYNARCZYK demande si le projet de renommer les salles de cours est toujours d'actualité.

Lucas FERRUCCI pose la question de comment nommer les salles. Il y a 12 salles à nommer. Il souhaite faire participer les élèves.

Il propose de faire un vote en 2 tours. Au premier tour, les élèves proposent des noms de musiciens ou artistes musicaux.. Lucas insiste sur la parité si possible avec des artistes féminines pour la moitié des salles.

Au 2^e tour les élèves feraient le choix final en piochant parmi les noms de musiciens proposés au 1^{er} tour. Les 12 noms les plus choisis seraient sélectionnés.

Les participants demandent comment mettre en oeuvre le vote : On pourrait déjà commencer par annoncer le projet de renommage des salles de l'école par voie d'affichage, et aussi via les professeurs.

QUESTIONS DIVERSES

Virginie MLYNARCZYK informe que des parents de la Sure-en-Chartreuse demandent s'il serait possible de délocaliser des cours de formation musicale dans cette commune.

Plusieurs participants expliquent que c'est compliqué à mettre en œuvre, que le temps pris par le professeur de formation musicale simplement pour faire l'aller puis le retour sur Voreppe n'est pas négligeable, et est pris sur son volume d'heure d'enseignement.

Sophie LANDRY rajoute qu'il y a très peu d'élèves originaires de cette commune, qu'ils ne sont en plus pas tous du même niveau, et qu'il n'est pas pertinent de faire un cours spécifique pour si peu d'élèves.

Émilie DUBARD prend la parole pour dire que les retours qu'elle a de l'école de musique sont positifs.

Virginie MLYNARCZYK ajoute que les parents sont contents de la communication faite par l'école.

Sophie LANDRY rebondit sur les inscriptions : Pour les journées portes ouvertes, il faudrait faire des préinscriptions au format papier pour pouvoir éventuellement relancer les parents qui s'étaient déclarés intéressés lors de cette journée, mais qui ne se manifestent plus lors des inscriptions en ligne de la rentrée.

Fabien MILLE dit que pour les nouveaux inscrits,, il faudrait bien expliquer le fonctionnement des cours et des cycles aux parents : Il y a cours d'instrument ET de solfège.

Sophie LANDRY relance son idée de faire une réunion de rentrée avec les parents d'éveil 2 et de première année de 1^{er} cycle afin de bien leur expliquer le fonctionnement de l'apprentissage musical et impliquer les parents dans la motivation de leurs enfants.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL

Les participants s'accordent sur la date du mardi 13 février 2024 à 19H00, à l'école de musique.

Sophie LANDRY lève la séance à 20H15.

